



Stripe étend son partenariat avec CB

- Accès instantané au réseau CB pour les entreprises de toutes tailles
- Augmentation des taux de conversion
- Réduction des coûts de transaction

DUBLIN et PARIS, 20 septembre 2022 – Stripe, plateforme d'infrastructure financière pour les entreprises, annonce aujourd'hui étendre son offre de paiement CB, le système de paiement par carte et mobile leader en France avec 65% de la consommation courante des ménages réglée avec CB. L'intégration renforcée permet aux entreprises françaises et internationales utilisatrices de Stripe de mieux répondre aux attentes de leurs clients porteurs CB en matière de fluidité et de sécurité de paiement, tout en permettant aux commerçants de réduire leurs coûts et d'améliorer leurs taux de conversion.

Augmentation des taux de conversion et réduction des coûts de transaction

CB est désormais disponible aux millions de marchands Stripe dans le monde entier qui souhaitent adresser le marché français. Dans le contexte actuel de ralentissement économique, les entreprises internationales cherchent à s'adapter et optimiser leurs revenus. Elles peuvent maintenant opérer sur le marché français sans friction en acceptant le paiement CB, augmenter leur taux de conversion en répondant aux préférences des acheteurs français et ainsi contribuer à pérenniser leur croissance.

Myriam Bourgeot, Head of Payment, Fraud Prevention & Seller finance chez ManoMano témoigne : *"ManoMano est le leader européen spécialiste du bricolage, de la maison, et du jardin en ligne. En France, l'intégration Stripe avec CB s'est révélée primordiale pour notre croissance, avec un impact positif majeur sur notre taux de conversion et nos coûts. Parler de conversion, c'est avant tout parler d'expérience client. Et cette intégration nous a permis par exemple de gérer efficacement pour le client les nouveaux parcours d'authentification de ses paiements."*

De nouvelles fonctionnalités disponibles et une intégration sans couture pour les marchands français et internationaux

Cette nouvelle étape permet aux marchands locaux et internationaux de bénéficier désormais nativement de l'intégration CB depuis leur tableau de bord Stripe. L'adoption précoce de CB par l'entreprise MatchesFashion, a ainsi entraîné une [augmentation à deux chiffres](#) de ses taux de conversion. Dans un autre secteur, depuis que cette fintech internationale utilise Carte Bancaires, ses taux d'authentification sont passés de 89 % à 94 % et les frais de réseau de cartes ont été réduits d'un tiers.

De nouvelles fonctionnalités sont également dès aujourd'hui à disposition, permettant aux entreprises telles que ManoMano ou La Redoute de proposer une expérience de paiement améliorée pour les utilisateurs de CB. Ces nouvelles fonctionnalités incluent :

- **Une intégration instantanée pour tous les types de marchands** - Au-delà des entreprises, les auto-entrepreneurs français peuvent par exemple désormais être pris en charge sur le réseau CB en cliquant simplement sur un bouton dans leur tableau de bord.

- **Une mise à disposition pour les entreprises internationales** - Les commerçants situés hors de France qui souhaitent adresser le marché français ont désormais accès au réseau CB et peuvent ainsi bénéficier facilement du même mode de paiement que les commerçants français, à l'instar d'entreprises comme MatchesFashion, qui s'appuient déjà sur l'intégration.
- **Une expérience client unifiée avec l'intégration d'Apple Pay** - Le paiement en euros peut désormais être supporté par Apple Pay via CB. Cette prise en charge permet de répondre à l'utilisation croissante des portefeuilles mobiles en France, et offre aux clients la possibilité de sélectionner leur réseau de cartes préféré et de régler leurs achats avec leur carte CB sur Apple Pay.
- **Une mise en conformité simple avec la réglementation européenne** - Cela permet également aux entreprises françaises et internationales de se conformer plus facilement au "Choix de la marque", lors de l'utilisation des cartes co-badgées grâce à l'API Payment Intents de Stripe. Celle-ci intègre et permet au commerçant de présélectionner automatiquement sa marque préférée tout en donnant la possibilité au porteur qui le souhaite de modifier cette présélection en conformité avec la réglementation.

Matt Henderson, International Business Lead chez Stripe résume : *"En permettant aux commerçants de proposer plus facilement le paiement CB à leurs clients en France, nous pouvons améliorer leur taux de conversion et leur apporter ainsi plus de revenus, dans un contexte économique où les entreprises en ont le plus besoin."*

Loÿs Moulin, Directeur du Développement chez CB rajoute : *"Le choix de Stripe, acteur international majeur des paiements, de proposer l'acceptation CB à l'ensemble de ses clients commerçants, qui adressent le marché français, est une très grande source de satisfaction. Il témoigne de l'efficacité et de la qualité de service du réseau de paiement CB au bénéfice des commerçants et des consommateurs qui l'utilisent quotidiennement. Cette décision souligne en outre, la qualité de la relation qui s'est nouée entre nos sociétés."*

À propos de Stripe

Stripe est une plateforme d'infrastructure financière pour les entreprises. Des millions de sociétés, des plus grands groupes mondiaux aux startups les plus ambitieuses, utilisent Stripe pour accepter des paiements, augmenter leurs revenus et générer de nouvelles opportunités commerciales. Avec un double siège à San Francisco et Dublin, la société a pour objectif d'accroître le PIB d'internet.

Contact Presse

Simon Lozach: +33 6 32 26 41 56 / simon.lozach@rumeurpublique.fr

Victor Esteves : + 336 63 06 09 14 / victor.esteves@rumeurpublique.fr

À propos de CB

Créé en 1984 pour mettre en œuvre un système de paiement par carte universel et interopérable ainsi qu'un système de retrait d'espèces dans les Distributeurs Automatiques de Billets en France, le Groupement des Cartes Bancaires CB est l'organe de gouvernance du système de paiement par carte et mobile CB.

CB est le système de paiement leader en France avec en 2021:

- 73,9 millions de cartes CB en circulation
- 49 987 Distributeurs Automatiques de Billets
- 2,1 millions de contrats commerçants CB
- 13,2 milliards de paiements (dont 6.3 milliards en mode sans contact) soit un volume de 535 milliards d'€

Pour plus d'informations, consultez <https://www.cartes-bancaires.com/>